



Notre-Dame-des-Landes: Des pro-aéroport brûlent des cartes d'électeurs, un an après le référendum

- Les collectivités soutenant le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, ont appelé lundi l'Etat à « faire respecter le référendum »
- Une manifestation s'est déroulée lundi soir à Saint-Aignan

Il y a un an, le « oui » sortait gagnant des urnes. Le Syndicat mixte aéroportuaire (SMA) du Grand Ouest, qui regroupe les collectivités soutenant le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, a appelé lundi l'Etat à « faire respecter le référendum ».

« Il y a un an jour pour jour, près de 500.000 citoyens ont participé à la consultation, véritable référendum local, dont le résultat était clair. Une nette majorité d'entre vous s'est prononcée en faveur de cette infrastructure. Un an après, vous attendez que le respect de la démocratie se traduise en acte. Nous aussi », écrit dans une lettre le SMA, présidé par Bruno Retailleau, président (LR) de la région des Pays de la Loire.

Départ des occupants illégaux

Lundi soir, à Saint-Aignan, quelque 150 personnes se sont réunies à l'appel des associations « Des ailes pour l'Ouest », l'Acsan (Association contre le Survol de l'Agglomération Nantaise), et un collectif de citoyens de Saint-Aignan-de-Grandlieu. Sur place, certains ont brûlé symboliquement des cartes d'électeurs (ou des photocopies).

« Les élus du Grand Ouest attendent que l'Etat respecte ses engagements et fasse exécuter les décisions de justice. Ils souhaitent également que la médiation d'apaisement qui vient d'être lancée facilite le départ des occupants illégaux », poursuit la lettre.

Une solution d'ici au 1er décembre ?

Pour les 20 collectivités locales, « le processus de médiation d'apaisement en cours ne saurait donc remettre en cause les fondements d'un dossier consolidé sur le plan réglementaire, judiciaire et démocratique ».

Trois médiateurs ont été désignés par Matignon : Gérard Feldzer, ancien pilote de ligne proche de Nicolas Hulot, Michel Badré, ingénieur membre du Conseil économique, social et environnemental, et Anne Boquet, préfète. Ils ont la difficile mission de proposer une solution d'ici au 1er décembre.